M. Rouvier demande que la discussion ait lieu immédiatement.

Discours de M. Jullien

M. Jullien dit que cette demande d'interpellation n'est inspirée par aucun sentiment d'animosité personnelle, puisque elle est décidée depuis dix jours. Mais le pays souffre d'un mal sur lequel il faut s'expliquer. Ce mal est l'impossibilité pour tout cabinet d'avoir une existence durable ; tous, même avant d'avoir gouverné et fait leurs preuves, sont menacés d'une mort prochaine.

Cette situation vient de ce que les déclarations ministérielles sont toujours un peu vagues. Il serait donc utile de s'expliquer clairement sur la politique que le cabinet nouveau se propose de suivre, de dégager cette politique de toute obscurité et de former, s'il se peut, une majorité de sincères républicains. (Très bien ! Très bien ! à gauche).

L'orateur pose cette première question : quelles sont les réformes que le gouvernement se propose de réaliser ? On a parlé d'économies, mais cela ne suffit pas, il faut des réformes profondes sans lesquelles il n'y aura pas d'amélioration sérieuse de la situation et sans lesquelles on se trouvera acculé comme précédemment à un vote tardif et précipité d'un budget insuffisant. Qu'on dise donc quelles sont les réformes en projet, grâce auxquelles on pourra faire des économies sur la réforme budgétaire et sur la réforme administrative; il faut qu'on fournisse à la Chambre des indications précises. Ce ne sont pas seulement de malheureux fonctionnaires qu'il faut renvoyer, c'est l'édifice tout entier qu'il faut reprendre par sa base. (Très bien ! Très bien ! à gauche)

Le pays désire ardemment la réforme militaire (Applaudissements). La déclaration ministérielle dit que le gouvernement est prêt à prendre part à la discussion de cette loi. C'est un langage ambigu.

Quelle est la pensée du gouvernement sur cette loi et quelle sera son attitude dans la discussion ?

Une réponse est nécessaire sur ce point et notamment sur la question de savoir si le gouvernement est disposé à réaliser l'égalité absolue de tous les citoyens devant le service militaire (Nouveaux applaudissements).

Les commentaires de la presse sont quelquefois intéressants à consulter ; on a pu se convaincre que le ministère avait été accueilli avec satisfaction par les journaux de droite. Il s'agit donc de savoir où le gouvernement entend trouver sa majorité. Il doit le dire, puisqu'il s'agit peut-être de l'avenir de la République qui serait compromis par des majorités précaires (Très bien ! Très bien ! à gauche).

Le gouvernement dira aussi comment il entend pratiquer la loi de laïcisation. Les interpellateurs n'ont été inspirés que par le désir de dégager une majorité républicaine stable (Applaudissements à gauche).

Réponse de M. Rouvier

M. Rouvier, président du conseil, répond.

Il s'exprime nettement. Le gouvernement entend gouverner avec la majorité du parti républicain. Quant aux lois scolaires, le gouvernement est résolu à appliquer la législation existante, sans provocation et sans faiblesse.

Sur la loi militaire, le ministre de la guerre fera connaître les intentions du gouvernement.

Quant aux économies, le cabinet s'est expliqué nettement.

En ce qui concerne les réformes administratives, le gouvernement peut-il les indiquer ainsi, quelques heures après, sa constitution ? (Bruit à gauche.)

M. Périllier. — Pourquoi alors avez-vous renversé le précédent cabinet !

M. Rouvier.—On a demandé avec qui nous comptions gouverner. Si modestes que nous soyons, nous sommes nous-mêmes libres de tout engagement. (Bruit à gauche; nous ne sommes le reflet de personne.

M. Périllier. — Vous êtes la doublure de Ferry !

M. Gaillard. — Vous êtes le Tonkin et les conventions.

M. Rouvier déclare que ses collègues et lui n'ont pas recherché le pouvoir. (Exclamations à l'extrême-gauche). Il n'a qu'un souci : c'est de former une majorité de concentration républicaine.

Il appartient à la Chambre de prononcer. Quel que soit son verdict, dit M. Rouvier, notre conscience nous rendra ce témoignage que nous n'avons jamais été mus que par le suprême souci des intérêts de la République et de la patrie. (Applaudissements au centre).

Discours du général Ferron.

M. le général Ferron, ministre de la guerre, monte à la tribune. (Mouvements d'attention.)

Il sollicite l'indulgence de la Chambre et répudie à l'avance toute vivacité d'expression qui dépasserait la limite de sa pensée.

Quand viendra la discussion de la loi militaire, il s'expliquera sur tous les points de détail de cette question, qu'il a étudiée sous le général Campenon.

Il y a dans le projet des propositions excellentes proposées par le général Billot et élaborées par la commission, présidée par le général Osmond, il y en a d'autres moins heureuses.

L'orateur est un partisan absolu, acharné du service de trois ans.

Il demanderait à le réaliser immédiatement par mesure administrative, s'il n'était en présence d'un projet tout prêt.

La question des sous-officiers est sur le point d'être résolue.

L'orateur arrive à la question d'égalité du service.

Il est absolument d'avis que le service doit être égal pour tous. Séminaristes, instituteurs, je prendrai tout, dit-il. Plus vous m'en donnerez, plus je serai content. (Applaudissements au centre et à gauche).

Le plus grand défaut de notre organisation, c'est l'insuffisance des effectifs du temps de paix. (Applaudissements.) Il faut augmenter les effectifs des compagnies et d'abord en diminuer le nombre.

M. Dugué de la Fauconnerie. — Personne ne vous demande ces détails-là, monsieur le ministre, personne dans cette Chambre.

Le ministre termine en déclarant qu'il sera aux ordres de la Chambre pour répondre sur chaque question. (Applaudissements au centre).

M. Laisant

M. Laisant exprime le regret de voir le général Ferron, son vieil ami, prêter son concours à la politique qui est sur les bancs ministériels.

Il veut des déclarations précises. Etes-vous ou n'êtes-vous pas, dit-il, pour l'exemption des séminaristes ? (Applaudissements à droite et à gauche).

On se consulte sur la réponse au banc des ministres. (Vive agitation).

M. Laisant insiste d'autant plus pour une réponse catégorique qu'il se trouve en face d'un ministre qui a dit : « La France est catholique. » (Applaudissements à gauche).

Incident

Comme l'orateur veut parler des pourparlers entre le Cabinet et la droite, de vives protestations se font entendre.

M. Paul de Cassagnac. — Il n'y a pas un mot de vrai dans ces racontars.

M. de Cassagnac parle aussi d'un article de la *Justice* dont **M. Laisant** fait la lecture et contre les termes duquel **M. de Mackau** proteste.

Voix à gauche : A la tribune!

Des apostrophes s'échangent entre la gauche et la droite.

M. Clémenceau veut parler.

De la droite on lui crie : A la tribune.

M. Clémenceau déclare que l'information reproduite par la *Justice* a été prise dans le *Petit Marseillais*. (Interruptions à droite).

L'agitation augmente et le débat devient difficile.

Comme **M. Jullien, M. Clémenceau** veut savoir ce que le ministre entend par une majorité républicaine et il revient ensuite à la loi militaire, à l'exemption de séminaristes.

Les exigences de l'orateur finissent par provoquer des exclamations.

Réplique de M. Rouvier

M. Rouvier répète que comme le général Ferron, il entend soumettre tous les citoyens, les séminaristes, comme les autres, à la loi militaire. Si la loi est adoptée par la Chambre, le gouvernement la défendra au Sénat.

M. Millerand

M. Millerand reconnaît qu'au point de vue du projet militaire la déclaration du cabinet donne en partie satisfaction aux républicains. Quant aux autres réformes, il ajoute que les illusions, permises en face du cabinet précédent, ne sont plus possibles avec le cabinet actuel, cabinet qui représente une politique condamnée au 30 mars 1885, puis aux élections d'octobre. Est-ce qu'au lendemain de cette manifestation la politique d'expédients et d'aventures n'était pas condamnée ? Le pays réclame des réformes, il est républicain, et votre cabinet, qui s'appuie sur la droite n'est pas un cabinet de concentration ; il est un cabinet de division des républicains.

M. Rouvier ne peut pas compter sur le concours de la gauche radicale et de l'extrême gauche. Le ministère est présidé par l'homme des grandes conventions par l'homme qui fut félicité par M. Paul de Cassagnac lors de la discussion sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Horteur : Vous votez aussi avec la droite.

M. Millerand : Nos votes se rencontrent quelquefois, mais nous n'aurons jamais l'idée de gouverner avec la droite.

Le ministère qui est devant nous est un ministère de réaction républicaine. (Applaudissements à gauche).

Nouvelle réponse de M. Rouvier

M. Rouvier n'accepte pas l'excommunication républicaine dont il est l'objet. Il ne croit pas qu'il soit condamné à l'impuissance par suite du refus de concours de l'extrême gauche et termine en déclarant qu'il abandonnera le pouvoir s'il ne trouve pas une majorité républicaine. (Applaudissements au centre.)

M. Millerand réplique que les républicains n'abandonneront pas les revendications. Il insiste sur les attaches opportunistes de M. Rouvier.

M. Rouvier répond avec vivacité qu'il est lui-même et qu'il ne représente personne.

M. de Douville-Maillefeu croit que la conversion est un moyen excellent d'équilibrer le budget.

La clôture est prononcée.

Les ordres du jour

MM. Jullien et Barodet déposent l'ordre du jour suivant : « La Chambre, considérant que l'intérêt supérieur de la République exige la concentration des forces républicaines réclamée par la démocratie, constatant que le cabinet ne représente ni la politique des réformes, ni la politique des économies, ni l'union des républicains, passe à l'ordre du jour. »

M. Rouvier demande la priorité et le rejet de cet ordre du jour.

On demande le scrutin public à la tribune.

L'ordre du jour de MM. Jullien et Barodet est repoussé par 285 voix contre 139, sur 424 votants.

M. Rouvier demande l'ordre du jour pur et simple.

Le scrutin est ouvert.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 384 voix contre 156, sur 540 votants.

La prochaine séance est fixée à jeudi.

La séance est levée à 5 h. 10.

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 31 mai.

Comme il fallait s'y attendre, l'affluence à la Chambre était, aujourd'hui, énorme.

Au dehors, deux cents personnes, environ, stationnaient près de la grille, maintenues par les agents de police.

Les tribunes sont bondées de spectateurs et cependant grand était le nombre de ceux qui n'ont pu trouver place.

La séance s'ouvre au milieu de la plus vive agitation.

Tous les ministres sont à leur banc. A deux heures 15, M. Rouvier monte à la tribune.

Jamais, croyons-nous, déclaration gouvernementale n'a obtenu un pareil accueil. Tantôt un silence glacial, tantôt du rugissement à côté desquels les fauves de Bidel ne sont rien.

Seuls, les passages où il est parlé de la répression des fraudes et de l'espoir de voir le chiffre des dépenses de 1888 inférieur ou tout au plus égal à celui de 1887 ont été soulignés par quelques applaudissements au centre.

Celui dans lequel le gouvernement déclare qu'il prendra simplement part à la discussion de la loi militaire a provoqué, à l'extrême gauche, des rires ironiques agrémentés de cris rappelant le congrès des volailles.

Quand M. Rouvier a parlé de la majorité nécessaire à une politique vraiment pratique les cris ont redoublé : « Dites une politique de droite, mugit l'extrême gauche. »

Cinquante membres, au centre, applaudissent.

Mais M. Rouvier, qui n'est pas homme à se laisser effrayer, repète sa phrase.

« Nous voulons une politique vraiment républicaine, s'écrie de sa place M. Clémenceau.»

« Mais laissez-moi donc parler » réplique M. Rouvier.»

Le tumulte est à son comble. M. Floquet, qui jusque-là affectait de paraître très satisfait de l'accueil fait au nouveau cabinet, se décide à agiter sa sonnette.

La séance est de fait suspendue pendant deux ou trois minutes.

» Je vais rappeler les interrupteurs à l'ordre » dit M. Floquet. — « Mais tout le monde interrompt » riposte un radical. — « Eh bien ! je rappellerai tout le monde à l'ordre » répond le président. On rit.

La fin de la déclaration, — et précisément à cause de l'acharnement de l'extrême-gauche — a été mieux accueillie au centre.

Pendant toute la lecture, la droite n'a pas dit un mot.

M. Jullien s'est cru, en qualité de président de la gauche radicale, obligé d'intervenir.

Cette intervention n'a servi qu'à mettre un atout de plus dans le jeu du cabinet.

M. Rouvier, il faut le dire, a été, dans ses deux dernières interventions surtout, d'une énergie qui a quelque peu surpris ses adversaires.

Lorsqu'il a dit qu'une partie de la majorité républicaine n'avait pas le droit d'excommunier l'autre, des applaudissements très nourris sont partis des centres.

Ces applaudissements se sont encore accrus quand il a déclaré que la question en discussion aujourd'hui, n'était pas celle de la politique ferryste, et que, répondant à une interruption de M. Millerand, il s'est écrié : « Je suis moi-même et pas un autre. »

C'est à cette vivacité, et surtout au discours de M. Millerand, que le ministère, disait-on, doit sa victoire.

M. Millerand, en effet, bien que très applaudi par ses amis, a par trop joué du spectre du Tonkin. Il a, par ce moyen, amené au cabinet un certain nombre de Ferrystes qui auraient voté contre lui.

M. Laisant n'a pas été moins maladroit, surtout en citant la *Justice*, dans le but de prouver que le nouveau cabinet avait l'approbation du Comte de Paris. « La *Justice* n'a fait que reproduire le *Petit Marseillais*, interrompt M. Clémenceau. »

Inutile de dire si on a ri.

L'intervention du général Ferron a produit une bonne impression.

Le nouveau ministre est de taille au-dessus de la moyenne, il s'exprime avec facilité, ses idées sont celles du général Campenon dont il a été le chef d'état-major.

On estime que dans le premier vote (ordre du jour Barodet) la majorité républicaine pour le cabinet a été d'une douzaine de voix.

Dans le second (ordre du jour pur et simple) elle est de 75 au minimum.

APRÈS LA SÉANCE

Paris, 6 h. 45. — Le fait saillant de la journée, comme le disait dans les couloirs, après la séance, M. Clémenceau, est la scission complète qui s'est opérée dans le camp républicain. « Nous aimons autant cela » s'est écrié le directeur de la *Justice*. « On va pouvoir former maintenant un parti républicain exclusivement radical, et on verra ce que sera ce parti aux prochaines élections.

Si M. Clémenceau était très content, M. Rouvier l'était encore davantage.

La séance terminée, il s'est rendu chez M. le président de la République, pour lui annoncer sa victoire. Il est bon de faire remarquer que c'est la première fois qu'un cabinet déclare ne vouloir rester au pouvoir que s'il obtient une majorité composée de voix républicaines.

M. de Freycinet n'était pas si fier.

Par contre, on estime que c'est là un précédent qui ne laissera pas que d'embarrasser considérablement le successeur de M. Rouvier.

Quant à la loi militaire, je crois pouvoir assurer qu'elle ne sera pas discutée de sitôt. L'interpellation déposée au début de la séance avait été arrêtée d'un commun accord entre l'extrême-gauche et la gauche radicale.

Comme nous le disions hier, le ministère est loin d'avoir eu l'unanimité des voix dans ce dernier groupe. Une partie a voté pour et l'autre contre le cabinet. Un de ces membres avait proposé un vote de blâme contre M. de Hérédia, pour son acceptation du portefeuille des Travaux publics. Cette motion a été repoussée.

En ce qui concerne la nomination du sous-secrétaire d'Etat aux finances et à la marine, le gouvernement y aurait, dit-on, renoncé.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 31 mai 1887

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Mazeau, ministre de la justice, donne lecture de la déclaration. Le passage dans lequel il est dit que l'action des agents de perception sera fortifiée est très applaudi.

L'ensemble est accueilli par des applaudissements modérés.

Une série de projets d'intérêts locaux est adoptée.

M. le président donne lecture de neuf projets portant annulation de crédits sur les exercices 1885, 1886.

La prochaine séance est fixée à jeudi.

La séance est levée à quatre heures.

L'INCENDIE DE L'OPÉRA-COMIQUE

M. le docteur Brouardel a procédé, hier matin, à l'autopsie des cadavres transportés à la Morgue. Après avoir analysé plusieurs fioles de sang qu'il avait extrait des corps, le médecin légiste a émis l'avis que trois causes différentes ont déterminé la mort des gens victimes de l'incendie.

Les uns sont morts d'épouvante. On constate chez ces derniers une brusque cessation de la circulation du sang dans les veines et dans le cœur. D'autres sont morts asphyxiés par l'oxyde de carbone, qui produit l'anesthésie et la désagrégation des globules sanguins. D'autres enfin ont succombé à l'asphyxie déterminée par l'acide carbonique, asphyxie qu'on peut combattre par de prompts secours.

Tous les spectateurs qui sont restés dans la salle et ont été retrouvés dans les galeries ont péri asphyxiés par l'oxyde de carbone qui s'est dégagé de la combustion des décors. Détail curieux, c'est ce gaz qui a éteint les lampes à huile du côté *jardin* tandis que par un phénomène bizarre, celles placées du côté *cour* ont continué à brûler. Tous les spectateurs asphyxiés par l'oxyde de carbone sont morts presque instantanément,

On a découvert cette après-midi à l'Opéra-Comique un amas de débris humains et d'effets : deux pieds et une main carbonisés, un paquet de vêtements à demi brûlés.

Un officier de pompiers a dit à un de ses amis, devant nous, qu'un caporal et un chasseur avaient disparu. On craint qu'ils n'aient péri, victimes de leur dévouement.

LES GRÈVES BELGES

A Seraing

Liège, 31 mai. — La grève est considérée comme à peu près terminée dans le bassin de Seraing. Samedi, il y avait encore 1.300 grévistes : 500 d'entre eux ont repris aujourd'hui le travail. Le calme règne dans tout le bassin.

A Bruxelles

Bruxelles, 31 mai. — Le syndicat des mécaniciens de Bruxelles a décidé la grève, malgré l'avis de la fédération bruxelloise qui la repoussait.

M. Anseele, le chef des socialistes de Gand, qui assistait à la séance, a combattu la proclamation de la grève.

La soirée a été assez calme à Bruxelles. Quelques petites bandes ont été dispersées par la police.

A Saint-Vaast (centre), les gendarmes ont dispersé plusieurs bandes de grévistes. Un de ceux-ci a été grièvement blessé.

Bruxelles, 31 mai. — Une bande de deux cents mécaniciens grévistes parcourt depuis ce matin la commune de Molenbeck, un des faubourgs de Bruxelles.

Les grévistes essayent d'entraîner les ouvriers qui travaillent. Jusqu'à présent, ils n'ont pas réussi.

Toutes les mesures ont été prises par la police pour éviter des désastres.

Meetings de Femmes.

La Louvière, 31 mai. — Les femmes ont tenu deux réunions, à la Louvière et à Haine Saint-Pierre. Les hommes étaient rigoureusement exclus de ces réunions. Les orateurs, tous de sexe féminin, ainsi que le public, étaient très exaltés.

Comme la presse était exclue, on ignore le texte des discours et des résolutions.

A la sortie du meeting, les femmes ont été dispersées, à Haine-Saint-Pierre, par un escadron des guides, et à La Louvière, par la police et les gendarmes.

A Mons et à Charleroi

Mons, 31 mai. — Le travail a repris ce matin dans plusieurs charbonnages du Borinage.

On croit généralement que, demain, il y aura une reprise générale. La nuit a été calme.

Charleroi, 31 mai. — Un millier de grévistes ont repris le travail ; il en reste 6,400 ; la reprise s'accentuera certainement demain.

NOUVELLES DU JOUR

Le départ de M. le général Boulanger

On lit dans un journal du soir :

« M. le général Boulanger n'assistera pas ce soir à la fête militaire qui a lieu à l'Opéra. Nous croyons même savoir qu'il quittera Paris aujourd'hui.

» Le général Boulanger a reçu ce matin les officiers de son état-major à qui il a fait ses adieux en les remerciant de leur dévouement et des services qu'ils lui ont rendus. »

Le congrès des sociétés savantes

Paris, 31 mai. — Aujourd'hui, a eu lieu, à la Sorbonne, l'ouverture du congrès des sociétés savantes de France. Des sociétaires, au nombre d'environ cent cinquante, venus de tous les coins de la France, se trouvent à cette occasion réunis à Paris.

Dans la séance d'ouverture qui vient d'avoir lieu, on s'est borné à former les bureaux et à organiser le travail, qui consistera en lectures, rapports, etc.

Le congrès durera cinq jours; il se terminera le 4 juin par une séance solennelle qui se tiendra dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Cette séance sera présidée par M. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Terrible éboulement

Alfort, 30 mai. — Un épouvantable éboulement s'est produit aujourd'hui au pic de Schaechten, près de Spiringen, dans le canton d'Uri.

Une masse énorme de rochers et de terre, large de 250 mètres, s'est précipitée de mille mètres de haut dans la vallée avec un bruit terrible.

Six personnes ont été tuées ; beaucoup de bétail surpris par l'éboulement a péri ; la vallée est couverte de décombres.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce et l'industrie de la laine en Angleterre, pendant le mois d'avril des années 1886 et 1887.

Nous relevons dans les statistiques officielles sur le commerce d'échange de l'Angleterre les chiffres suivants qui ont trait aux opérations du commerce et de l'industrie de la laine en Angleterre, en avril dernier, mouvement comparé avec les résultats obtenus en avril 1886.

A l'importation il est entré en Angleterre, durant le mois d'avril des deux années en présence, les laines brutes pour les valeurs suivantes :

		en 1886		*en 1887*
Venant des contrées d'Europe		393.064	liv. st.	429.343
»	des possessions angl. du nord de l'Afrique	782.794	»	1.071.124
»	des Indes	371.901	»	346.552
»	de l'Australie	8.271.780	»	9.692.946
»	des autres contrées	251.052	»	175.396
au total		10.070.591	liv. st.	11.715.361

En produits manufacturés : les draps sont entrés pour 127.771 liv. st. en 1886 et pour 93.757 liv. st. en 1887; les étoffes pour 2.125.77 liv. st. en 1886 et 1.966.745 liv. st. en 1887 ; les fils pour 632.971 liv. st. en 1886 et 661.395 liv. st. en 1887.

Les importations de matières brutes se sont donc accrues de plus de 10 0[0 et pour les produits manufacturés c'est une diminution assez notable sauf pour les fils.

A l'exportation l'Angleterre a expédié en laines brutes pour une valeur totale de 3.929.455 liv. st. en 1886 et de 5.522.293 liv. st. en 1887 ; la France entre dans ce total pour 1.109.147 en 1886 et de 1.409.815 en 1887.

En laines anglaises la France en a acheté pour 21.150 liv. st. en avril 1886 et pour 19.621 liv. st. en avril 1887.

L'exportation des fils et tissus sur la France a donné les résultats suivants :

	en 1886		*en 1887*
Tissus pure laine ou mélangés de fils de laine	551.495	liv. st.	558.293
»	262.053	»	263.862
Tapis	44.357	»	36.469
Laines filées	130.839	»	165.882

En totalité l'Angleterre a exporté des tissus pour une valeur de 6.675.127 liv. st. en avril 1886 et de 6.631.037 en avril 1887, soit, de ce chef, une diminution dans l'exportation de 6 1[2 0[0.

Laines

ANVERS, 31 mai.

Sans affaires aujourd'hui sur place.

MARSEILLE, 28 mai.

On a vendu 300 balles de laine Mossoul Bagdad, à prix divers.

Marchés allemands

D'après le *Kuhlow* :

Les faillites qui se sont produites dans certaines branches de l'industrie textile ont fait porter grande attention à la peluche et aux lainages de Berlin. Non seulement cette dernière branche est l'une des plus importantes de notre industrie de tissage, mais elle constitue la majeure partie de tout notre commerce textile. Les principaux établissements textiles appartiennent au commerce des lainages, il n'est donc pas nécessaire d'ajouter que les capitaux employés sont très élevés et que c'est le seul moyen de rendre ce commerce profitable. Certaines fabriques manquant des capitaux nécessaires l'ont bien prouvé.

Peu de manufacturiers ont foi des établissements de tissage leur appartenant, le travail étant distribué généralement parmi les divers tisserands de ce district et payé aux pièces. Cette pratique a ses avantages mais les mécomptes sont aussi considérables et les banqueroutes dont on a parlé en sont résultées.

La facilité avec laquelle les affaires peuvent être ainsi conduites oblige un grand nombre à s'arrêter, faute de capitaux, et ceux-ci deviennent les victimes de la concurrence à laquelle les affaires sont si sujettes. L'examen des débiteurs opéré en ce moment prouve que certaines situations sont difficiles mais on espère que le commerce lui-même bénéficera proportionnellement par les révélations.

Quoique quelques nouvelles commissions soient encore reçues d'Angleterre pour les écharpes noires, les jaquettes en tricot, les cache-poussière, la saison d'été pour les fabricants est finie.

L'attention est dirigée maintenant vers l'hiver, et suivant les dernières nouvelles de Londres, les commissions déjà données, ne diffèrent pas de celles de l'an dernier et l'on s'attend à une bonne saison.

Les articles bon marché sont moins demandés que ceux de qualité supérieure.

Les manteaux bon marché sont produits par les anglais eux-mêmes : les jaquettes ont encore la préférence ; on achète de longs manteaux fermés et l'on donne librement les commandes pour les dolmans et les nouveautés de waterproofs.

Dans les tissus, on demande les bouclés rayés, les stockinettes, les mélangés, unis, rayés, les lainages à carreaux avec dessins mohair, peluches de soie, bien finies. On préfère les étoffes unies, les franges, les tresses, les galons, les bordures, les lacets, l'astrakan et la fourrure prennent le premier rang. Le commerce des tissus est assez occupé, des commandes importantes pour tissus comme pour les astrakans, étant arrivées dernièrement d'Amérique. Les acheteurs de Breslau, d'Erfurt et de Vienne ont acheté en assez grande quantité. On espère qu'un commerce actif pour les waterproofs se développera pendant l'automne quoique les nouveautés actuelles manquent beaucoup.

Dans les tissus mélangés, des nouveautés se produisent avec succès. Dans les tricots une nouveauté apparaît sous la forme d'un tricot mêlé d'une ligne de velours.

On nous écrit de Berlin :

La position du marché signalée dans notre dernier bulletin du 28 mai a peu changé cette semaine.

En raison des fêtes et de l'approche des foires qui vont s'ouvrir, les laines ont été peu demandées. Les *fils cardés* sont plus favorisés, il semble que cet article prenne cours ; quant aux *fils peignés* ils sont négligés. Les *fils cardés* seront employés d'autant plus qu'on s'attend à recevoir des ordres importants d'Angleterre pour des tricots de draps. Quant aux étoffes pour habillement, on compte aussi sur une amélioration, mais les fabricants usent de grande réserve dans leurs achats de fils. Les affaires de *soieries* ont été très animées depuis le commencement de cette semaine, et les *merveilleux* ont fait l'objet de demandes actives. Les affaires d'exportation de *bonneterie* et de *gants* sont peu satisfaisantes, les ordres américains pour ces articles ne sont pas encore arrivés. La confection a été plus occupée ces derniers jours, grâce à la présence d'acheteurs américains, les anglais n'ont pas encore remis les ordres auxquels on s'attendait. Le commerce de *châles* et de fichus ne fait que des affaires très modérées.

Condition publique de Roubaix

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois de Mai 1885

61	Colis de soie	3.419	k.
18.144	» de laine peignée	1.932.933	»
2.567	» de laine filée	275.413	»
336	» de blousses	36.313	»
1.942	» de coton	208.194	»
23.050	colis pesant ensemble	2.476.182	k.
	Décreusage	181 1[2	opérations
	Titrage	1.183 1[2	»

Mouvement du mois de Mai 1886

91	Colis de soie	5.759	k.
23.744	» de laine peignée	2.556.024	»
3.708	» de laine filée	397.288	»
198	» de blousses	21.513	»
1.521	» de coton	162.798	»
29.262	colis pesant ensemble	3.143.382	k.
	Décreusage	238 1[2	opérations
	Titrage	1.513 1[2	»

Mouvement du mois de Mai 1887

72	Colis de soie	5.436	k.
19.568	» de laine peignée	2.107.472	»
3.891	» de laine filée	419.419	»
172	» de blousses	18.617	»
1.660	» de coton	177.903	»
25.366	colis pesant ensemble	2.728.817	k.
	Décreusage	115 1[2	opérations
	Titrage	1.773 1[2	»

Le Directeur, A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 23 au 28 mai 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies	2	177.1
Laine peignée	2.787	321.394.3
Laine filée	685	60.435.1
Blousses	197	19.721.2
Coton	88	9.034.8
TOTAUX	3.759	410.762.5

Conditionnements 1.197 [illegible] — Titrages 62. — dégraissages 5 [illegible]

Le Directeur, STORHAY.

Situation météorologique. — Paris 31 mai. — La hausse du baromètre a continué sur presque toute l'Europe ; les hauteurs sont maintenant supérieures à 760 "[" excepté au nord de la Scandinavie et en Russie où la pression s'abaisse jusqu'à 751 "[" Moscou. Le maximum se trouve ce matin sur la mer du Nord (767 "["). Les vents sont faibles, ils soufflent du S.-O. en Norwège et de l'Est sur nos côtes. Les pluies orageuses ont continué en France et en Allemagne.

La température monte, principalement vers Paris, Rome et Tunis.

Le thermomètre marquait ce matin — 5° à Riga, 12 à Copenhague, 17 à Paris, 22 à Naples et 29 à Biskra.

En France, le temps devient très chaud, il reste à l'orage dans le Sud-Ouest et l'Est.

A Paris, hier et cette nuit, ciel nuageux; dans l'après-midi, petite pluie.

Maximum, 21°8; minimum, 10°5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'INCENDIE DE LA FILATURE DE COTON MASUREL FILS

Il y a un an à cette époque, nous avions à enregistrer une série de grands sinistres.

Il y a huit jours à peine, nous assistions encore au désolant spectacle de la destruction par le feu d'un établissement industriel, et voici qu'un nouveau malheur du même genre vient d'impressionner la population roubaisienne par sa soudaineté et ses conséquences. La filature de coton de MM. Masurel fils, rue Jacquart, a été, mercredi, en quelques heures, entièrement détruite par les flammes.

Cette filature est l'une des plus importantes, sinon la plus importante de Roubaix. Elle compte, nous dit-on, quarante mille broches et occupe cinq à six cents ouvriers.

L'incendie s'est déclaré quelques minutes après midi, aux métiers à filer portant les numéros 7 et 8, placés au deuxième étage ; la cause est inconnue.

Les avertisseurs, ayant fonctionné aussitôt, les pompiers arrivent en peu de temps.

Déjà, à midi et demie, le feu gagne le bâtiment avec une rapidité inouie.

De l'avis de beaucoup de personnes, jamais on n'avait vu, à Roubaix, un incendie se propager aussi rapidement.

On comprend que tous les efforts doivent tendre à préserver les bâtiments voisins, car déjà la filature est enveloppée dans des tourbillons de fumée noire.

A une heure tout est en flammes : du côté de la rue d'Alma, de la route de Tourcoing et des rues avoisinantes on tire l'eau des bouches de la Lys ; mais le bâtiment s'effondre tout à coup avec un fracas épouvantable. — Il est une heure vingt.

On a pu heureusement sauver les livres, qu'on a transportés en lieu sûr.

LA RUE JACQUART

C'est un triste tableau que l'étroite rue Jacquart en ce moment : elle est couverte de débris de murailles.

Les personnes qui habitent les petites maisons faisant face à la filature sont en proie à une terreur folle : Au moment où le bâtiment s'écroule une panique se produit ; c'est un sauve-qui-peut général. On s'efforce de sauver les meubles.

Cette panique était du reste bien justifiée. Les débris du mur effondré avaient presque défoncé les façades des maisons, comprises entre les rues Wallon et de la Barbe d'or, pour la plupart occupées par des ménages ouvriers. Plusieurs d'entr'elles menacent ruine surtout celles portant les numeros 80 et 82 et on est obligé de les étayer.

Un peu plus tard, ces mêmes maisons après avoir échappé au feu, sont menacées d'inondation : le service de la voirie intervient pour ouvrir dans les aqueducs une issue à la grande quantité d'eau qui séjournait dans la rue, arrêtée par les décombres comme par un barrage.

LE FEU S'ÉTEND A D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS

La chute des murailles a aussi communiqué le feu à un bâtiment immédiatement voisin de la filature, la préparation du tissage Dillies, Vanverts et Stoltz.

On pompe à outrance sur ce bâtiment, mais à deux heures il est complètement brulé. Le zinc qui fond dégage une fumée jaunâtre et des flammes multicolores. Tout ne forme qu'une fournaise: C'est un tableau magnifique et terrible tout à la fois.

L'un des pignons de la filature incendiée tombe bientôt avec fracas et va défoncer une partie du tissage de M. Auguste Florin. Il en résultera probablement des dégâts impotants ; on prétend qu'un grand nombre de métiers, sont détériorés.

Quand à l'établissement de M. Scamps il n'a pas été atteint et n'aura probablement que des avaries par l'eau.

LES PERTES. — LES ASSURANCES

On nous communique les chiffres des assurances; les voici :

Le Nord, 250,000 fr.; le Soleil, 250,000; l'Union, 200,000; l'Abeille, 200,000; la Clémentine, 137,000; l'Urbaine, 128,000 ; L'Iloyd Anglais, 126,000 ; la France, 100,000; l'Aigle, 112,000; l'Union du Nord, 72,000 ; l'Eternelle, 72,000 ; plus quatre autres compagnies pour 153,000 fr.

Soit un total de 1,800,000 francs. On sait que de toute la filature il ne reste que des décombres

Il est cependant impossible d'évaluer, quant à présent, les pertes, qui doivent être énormes, tant pour la filature Masurel que pour les autres établissements.

Plusieurs pompiers sous la direction de M. G. Pennel, lieutenant-ingénieur, sont occupés à sauvegarder un coin des bureaux donnant rue Jacquart où se trouve le coffre-fort. Après bien des efforts, on arrive à le dégager et à le retirer du foyer. On le transporte chez M. Paul Masurel.

LES ACCIDENTS

On signale jusqu'à présent trois accidents : un jeune garçon d'une douzaine d'années a eu le pied écrasé par la chute des débris ; le sergent-major Braquet a eu deux doigts de la main gauche abimés; le sapeur Augustin Degraeve de la 4e section, s'est trouvé tout-à-coup asphyxié, et on a eu peine à lui faire reprendre connaissance. Après avoir reçu les premiers soins de M. Denis, chirurgien-major, il a été transporté à son domicile.

La pompe de l'établissement Holden était à une heure et quelques minutes sur le théâtre de l'incendie : Les pompes Amédée Prouvost et Ternynck, étaient arrivées également. Les pompiers de Tourcoing ont répondu avec empressement à l'appel qui leur a été fait et sous la conduite de leur commandant et de plusieurs officiers ont amené une pompe à vapeur et une pompe métallique.

LA FOULE. — LES AUTORITÉS

L'affluence était énorme, l'incendie se voyant de très loin, avait attiré un nombre considérable de curieux, que la police a beaucoup de peine à faire ranger.

A noter la présence de M. Julien Lagache, de MM. les adjoints, et de beaucoup de conseillers municipaux.

Le service d'ordre était fait par les soins de M.

FEUILLETON DU 2 JUIN 1887. — 11

ELJEN !

Par Jacques BRET (1)

IV

— C'est encore vous, lui disait-il, qui me poursuivez de votre hostilité. Votre bras s'étend sur ma vieillesse, il m'étreint, il me serre, il m'enlève la liberté de mes mouvements et peut-être un jour me ravira-t-il le cœur d'Irène !

Au même moment la portière du salon se souleva, et l'ombre élégante d'Irène qui relevait d'une main sa robe d'amazone, s'étendit dans le salon.

— Me voilà, cher père !

Karadyoni, en la voyant, eut un apaisement subit.

— Ah ! tant mieux !

Irène s'aperçut qu'il était triste et vit qu'il avait dû souffrir plus que de coutume pendant son voyage. Elle courut à lui, et, l'entourant de ses deux bras, l'embrassa tendrement :

— Vous n'êtes pas malade ?

— Non, non, ma belle audacieuse, dit le comte en caressant les joues de sa fille, toutes fraîches de la rosée du soir. C'est toi qui dois être fatiguée d'un si long trajet à cheval.

— Vous n'y pensez pas, mon père ! Vous oubliez de quelle race je suis sortie et que la reine Gisèle en faisait bien d'autres.

Un sourire voilé passa sur le visage du comte.

— Eh bien ! reprit-il, raconte-moi ce qui s'est passé là-bas.

— Père, je vous amène quelqu'un qui, mieux que moi, vous en rendra compte. André Dienyi est là qui veut vous parler...

— A quoi bon ? dit le comte